RCS : LA ROCHE SUR YON
Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01048
Numéro SIREN : 804 613 156
Nom ou dénomination : ABMC

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2022 sous le numéro de dépôt 7466

ABMC
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : Rue du Pontreau, ZA de l'Audouinière
85130 SAINT MARTIN DES TILLEULS
804 613 156 RCS LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels au 31 juillet 2021

(Exercice du 1er août 2020 au 31 juillet 2021)

Certifié conforme

La Gérance

Signature de M. Anthony BROSSET :



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABMC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : ZA de l'Audouinière 85130 SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 0 4 6 1 3 1 5 6 0 0 0 2 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/07/2021

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 631	AG	2 631	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	14 711	AO	3 141	11 569
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	162 584	AS	108 828	53 755
		Autres immobilisations corporelles	AT	142 985	AU	57 865	85 119
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	15	CV		15
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	200	BE		200
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	323 127	BK	172 467	150 660
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	14 987	BM		14 987
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	5 987	BQ		5 987
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	399 342	BY		399 342
		Autres créances (3)	BZ	24 214	CA		24 214
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	80 080	CG		80 080
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 695	CI		5 695
		TOTAL (III)	CJ	530 306	CK		530 306
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	853 433	1A	172 467	680 966

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABMC — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	56 411
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	53 844
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	115 756
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	197 592
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	19 970
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	189 530
	Dettes fiscales et sociales	DY	152 459
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	5 657
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	565 209
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	680 966

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	374 836
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Annexe

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Par le PV d'AG en date du 6 juillet 2021, l'associé unique prend acte de l'apport de Monsieur Anthony Brosset de ses 500 parts sociales appartenant à la Sarl ABMC à la société FIBROSSIM, cette dernière devient l'associée unique d'ABMC à compter de cette date

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL ABMC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2021, dont le total est de 680 966 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 53 845 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2020 au 31/07/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
* Agencements et aménagements des terrrains : 10 à 20 ans

* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 15 ans
* Matériel de transport : 3 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 632			2 632
Immobilisations incorporelles	**2 632**			**2 632**
- Terrains	14 711			14 711
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	151 478	11 107		162 585
- Instal.générales, agencements aménagements divers	87 986			87 986
- Matériel de transport	38 671	30 848	18 634	50 886
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 114			4 114
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**296 959**	**41 955**	**18 634**	**320 281**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés	200			200
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**215**			**215**
ACTIF IMMOBILISE	**299 806**	**41 955**	**18 634**	**323 128**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		41 955		41 955
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**41 955**		**41 955**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 634		18 634
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**18 634**		**18 634**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 010	622		2 632
Immobilisations incorporelles	**2 010**	**622**		**2 632**
- Terrains	2 370	771		3 142
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	89 191	19 638		108 829
- Instal.générales, agencements aménagements divers	17 931	6 021		23 951
- Matériel de transport	26 580	5 943	2 723	29 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 114			4 114
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**140 186**	**32 373**	**2 723**	**169 836**
ACTIF IMMOBILISE	**142 196**	**32 995**	**2 723**	**172 467**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 429 251 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	399 342	399 342	
Autres	24 214	24 214	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 695	5 695	
Total	**429 251**	**429 251**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	3 832
Organ.sociaux produits à recevoir	1 485
Total	**5 317**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 € décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 545 240 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	197 592	31 749	141 311	24 532
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 531	184 971	4 560	
Dettes fiscales et sociales	152 460	152 460		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 657	5 657		
Produits constatés d'avance				
Total	**545 240**	**374 837**	**145 871**	**24 532**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 766			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	21 396
Organ.sociaux charges à payer	17 551
Taxe apprentissage	2 544
Etat charges à payer	800
Clients rrr à accorder	5 520
Total	**47 812**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	5 695		
Total	**5 695**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	369 610
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts hors bilan	*10 727*
Autres engagements donnés	10 727
Total	**380 337**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			239 700	133 852	373 552
Cumul exercices antérieurs			31 496	22 149	53 645
Dotations de l'exercice			39 950	32 198	72 148
Amortissements			71 446	54 346	125 792
Cumul exercices antérieurs			28 082	17 662	45 744
Exercice			37 697	26 909	64 606
Redevances payées			65 779	44 571	110 350
A un an au plus			52 130	26 604	78 734
A plus d'un an et cinq ans au plus			193 856	43 172	237 028
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			245 986	69 776	315 762
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 397	51 451	53 848
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			2 397	51 451	53 848
Montant pris en charge dans l'exercice			37 697	26 909	64 606

ABMC
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : Rue du Pontreau, ZA de l'Audouinière
85130 ST MARTIN DES TILLEULS
804 613 156 RCS LA ROCHE SUR YON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 1ER OCTOBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2021 s'élevant à 53 844,79 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	53 844,79 €

Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 110 256,65 €.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

La Société FIBROSSIM
Représentée par M. Anthony BROSSET